

Retiens-le pour dit : NON, TU NE M'AURAS PLUS JAMAIS !

Et d'ailleurs, il serait mieux pour toi de rentrer chez ta maman, comme te l'ont généreusement recommandé les jeunes officiers du Cnnd, pour ne pas provoquer, à force d'insister, le courroux de ceux qui te voient parfaitement dans ton habituel rôle de lézard, c'est-à-dire celui-là qui ne peut grimper qu'en rampant.

Allez ouste, rentre chez ta maman ! La Guinée te rappellera, quand elle aura besoin de toi, et si jamais, elle avait encore besoin de tes services. Certaines attitudes trahissent la noblesse et écorchent la dignité, n'est-ce pas, [mes amis ?]

D-5. Conclusion : Tirer les leçons du décès, préparer l'avenir, reconnaître l'héritage positif du défunt

Certains événements nous offrent des leçons dont on peut se servir toute sa vie mais dont peu de gens tirent profit. Qu'apprend-on du décès du Président Conté et de sa succession inconstitutionnelle ? Je présente ci-bas quelques leçons que j'en tire, en même temps que mes sentiments sur les futurs pas de notre marche – les raisons d'espérer malgré les difficultés. Pour terminer je donne un bref avis sur les biens que nous a légués le défunt.

a) Leçons à tirer du décès du Président et de sa succession

À la vue du corps sans vie d'une grande personnalité, tel un chef d'État, reposer non pas dans un lit duveteux à l'intérieur d'une villa mais dans une cavité de la terre, seul, sans le moindre article du luxe qu'il raffolait naguère, l'on doit apprendre à faire suffisamment attention dans sa vie en attendant son tour. Avec tout le respect dû à l'illustre disparu, il faut noter que l'une des leçons les plus importantes ici concerne l'état même du corps du défunt. On ne connaît, ni ne veut connaître les détails sur l'état du corps de notre feu Président ; suffisante est la force du ton qu'utilisait son successeur, le Président Camara, qui révéla que le corps n'avait pas été gardé dans une chambre froide : « Son corps ne devrait pas être comme ça ! » avait-il dit dans son adresse à la nation, avant de s'insurger : « Il ne devrait pas avoir ce sort ! ... Qu'est-ce qu'il a fait comme mal ? »

La leçon qui se dégage de ce drame est double. Premièrement, il est simplement impossible de placer le corps d'un homme, illustre

fût-il, dans une chambre froide si l'on n'en trouve pas une. Là-dessus le Président Camara a condamné les différents gouvernements qui se sont succédé pendant les 24 ans de gestion du défunt Président. Nul ne peut nier la justesse de cette condamnation. Néanmoins nul n'ignore non plus que les ministres de ces différents gouvernements sont venus par des décrets signés du même Président, ont travaillé sous l'autorité du même Président, avant de se voir remplacés par d'autres décrets du même Président, ce, de 1984 à 2008. Ainsi, que l'on ne trouve pas une chambre froide pour garder le corps de ce Président, après un quart de siècle de cette gestion, est une chose vraiment regrettable ; mais pour peu que l'on se veuille juste, on voit que les ministres n'en sont pas les seuls responsables.

La deuxième leçon qui se dégage de ce même drame s'adresse particulièrement aux puissants de ce monde : Quelle que soit la puissance d'un homme, il demeure faible en fait, car il arrivera un moment où il ne pourra absolument rien faire pour lui ; ce sont les autres qui décideront de toute chose le concernant. Qu'il fasse donc attention à ses actes et n'abuse pas de sa puissance en maltraitant les faibles.

Quant aux leçons à tirer de la succession, la plus importante est le fait que le peuple se soit rallié aux putschistes plutôt qu'au successeur constitutionnellement désigné, le président de l'Assemblée nationale. Un fait particulièrement instructif est que certains aient suggéré d'établir un comité de salut public en proposant à la tête dudit comité l'ancien président de la même Assemblée nationale. N'est-ce pas une leçon digne d'être apprise ? Pour bien l'apprendre on doit se poser deux questions et en trouver les réponses : Pourquoi choisit-on l'ancien président, celui qui est déjà parti, et non l'actuel ? Quelle différence y a-t-il, donc, entre les deux ?

b) Les raisons d'espérer malgré les difficultés

Dans l'épilogue de ce livre nous avons vu que les plus grands obstacles au changement proviennent de nous-mêmes, de notre culture. En guise de complément, jetons un coup d'œil cette fois sur les notions de « famille », de « droit d'aînesse » et de « respect de l'autorité », toutes trois plus belles l'une que l'autre dans leurs principes de base, mais affreusement laides dans leur transposition abusive aux affaires publiques. Jugeons-en par ces deux incidents.

Le jeudi 18 décembre 2008, un journaliste était arrêté et enfermé à Conakry rien que pour avoir publié une lettre ouverte exprimant son

opinion sur le Premier ministre. On entendit alors de hauts cadres dire, dans tout leur sérieux, qu'« écrire contre son Premier ministre » est un acte bas. Pareillement, le 25 décembre, dans son discours à la nation, le Président Moussa Dadis Camara justifiait l'abstention de l'armée, pendant tout ce temps, à déposer le Président Conté à cause de son âge et de sa durée au poste. Voici textuellement ce qu'il a dit :

« Donc, la prise de ce pouvoir, comme je le dis, c'est par rapport à une déception totale. Une déception qui ne pouvait mettre aucun Guinéen à l'aise. Nous, on a respecté le Chef de l'État. J'ai bel et bien dit que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'officiers patriotes ; ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'officiers instruits ; ce n'est pas parce qu'on est incapable – pour preuve, l'armée guinéenne n'a jamais perdu le combat. Mais, on a une culture. La culture c'est quoi ? C'est le respect du symbole. Le symbole d'une nation reste un symbole. À un certain moment donné, vous avez bel et bien raison, peut-être on pouvait avoir l'occasion d'aller prendre notre vieux, parce qu'il était fatigué... [Mais] est-ce que, humainement, un homme qui a géré [notre nation] pendant 25 ans !! ... Est-ce qu'il a besoin de l'humiliation ! ? Qui a besoin de l'humiliation ! ? Qui voudrait que son père soit humilié ! ? Sa mère ! ?... C'est humain. »

Pendant que mes yeux suivaient les images de cette vidéo de la Rtg et mes oreilles percevaient ces propos du Président Moussa Dadis Camara, mon cœur regardait une autre vidéo : les 2 minutes de *YouTube* sur le massacre du lundi 22 janvier 2007 à Conakry, sur l'autoroute Fidel Castro près du Pont du 8 novembre...

Sachant que pour l'année 2007 seulement plus de 200 civils ont été tués simplement parce que l'on avait demandé à « notre vieux » d'accepter de partager le pouvoir en se faisant assister d'un Premier ministre de consensus, on voit mal l'avenir de notre pays vers un État de droit, si les mêmes idées continuent à se transmettre au long des générations.

Malgré toutes les difficultés, l'espoir est permis avec la nouvelle équipe, pour deux raisons au moins. La première réside dans la démarche des putschistes. Pendant le putsch, aucune violence n'a été notée, ni entre les putschistes ni entre eux et les dignitaires de l'ancien régime. En outre, le travail pratique qu'ils ont abattu dans la première semaine seulement atteste à la fois de leur crédibilité et de leur volonté. Ils ont engagé le combat sur tous les fronts. Par exemple, le 30 décembre on lisait ce qui suit dans les colonnes du *Kibarou* : « Le géné-

ral Mamadou Toto Camara en visite dans la sous-région. (...) Au moment où nous mettons en ligne ce flash, le nouveau Premier ministre, M. Kabinet Komara se pose à l'aéroport de Conakry-Gbessia ; quant au capitaine Dadis Camara, il est toujours en entretien avec les ambassadeurs du G8. » On ne peut non plus taire les cas de corruptions qu'ils ont effectivement rejetées (voir C-6.b). Comment donc ne pas croire à cette équipe ?

La deuxième raison d'espérer est l'éveil politique qu'ont engendré les événements de janvier-février 2007 : le peuple de Guinée est maintenant déterminé à réclamer ses droits et il est conscient de sa force. Usant de cette force, qui fait ses preuves de mieux en mieux, il a suffisamment des raisons d'espérer qu'enfin il parviendra à imposer sa volonté. Un exemple en est que le journaliste mentionné plus haut avait été libéré suite à une marche pacifique qu'ont organisée ses confrères. Un autre exemple eut lieu le 24 décembre 2008 : n'eût été l'accueil dont les militaires bénéficièrent de la part des populations, le putsch aurait été voué à l'échec. Ainsi, le peuple doit leur faire confiance tout en les observant : Et en cas de défaillance, nous appliquons le slogan de l'Intercentrale :

*S'ils dévient de la route qu'ils nous ont promis de suivre,
Alors ils nous trouveront en travers de leur chemin !*

c) Sur l'héritage du Président Conté

En parlant des 24 ans de l'administration Conté, on doit, tenu par sa conscience, inclure les choses qui, si elles n'avaient pas été faites, la situation aurait été meilleure tant pour le défunt et sa famille que pour le reste du peuple de Guinée. On ne relate pas ces choses par rancune, mais par soucis d'équité et surtout pour contribuer à éviter que les mêmes choses se reproduisent à l'avenir. Quand les circonstances ne sont pas propices à en parler directement, au lendemain de son décès par exemple, on peut parler à mots couverts ; mais on doit en parler de toute façon. C'est ce que j'ai essayé de faire, de temps à autre, jusque là – nullement par rancune ou une quelconque méchanceté, j'insiste encore une fois, mais par soucis d'équité et surtout de prévention du mal, comme on le fait, par devoir, dans n'importe quel autre situation. Maintenant, par soucis de la même équité, nous devons également inclure les éléments positifs que nous a légués le défunt, ce qui est censé encourager ses successeurs à faire autant sinon mieux.